

Clayes de l'Info

Bulletin d'information de la commune de Clayes



janvier 2016

MAIRIE

Place de la Mairie
35590 CLAYES
Tel 02 99 61 20 30
Fax 02 99 06 19 33
mairie@clayes.fr
www.clayes.fr

Ouverture :
Mardi, jeudi et vendredi
de 14h à 18h
Mercredi de 9h à 12h30
Samedi de 9h à 12h

MÉDIATHÈQUE

Mercredi de 17h à 19h
Samedi de 10h30 à 12h30
Tel 02 99 07 10 32

PLATE FORME DÉCHETS VERTS

Lundi 9h à 12h
Mercredi 14h à 17h
Vendredi 9h à 12h
Samedi 14h à 17h
(horaires d'hiver)



Clayes



Bonne année
2016



Notre dossier :
les services périscolaires

Le mot du Maire



Nous avons, l'année passée, traversé une période d'une exceptionnelle gravité, aussi, je ne pouvais évidemment pas commencer mon introduction, sans rappeler les actes de guerre commis sur notre sol, le 13 novembre 2015, date désormais tristement historique, ainsi que les terribles attentats des 7, 8 et 9 janvier 2015 endeuillant la France toute entière.

Le siècle dernier, notre pays eut déjà l'occasion de triompher d'adversaires beaucoup plus redoutables que ceux qui sévissent actuellement...

Cependant, la vie démocratique doit continuer et j'espère que cette année ne ressemblera pas à la précédente.

Au nom de l'équipe municipale, des membres du CCAS et des employés communaux, **je vous souhaite mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2016**, une excellente santé bien sûr, mais aussi la plus grande sérénité pour toutes et pour tous.

J'en profite pour saluer la trentaine de nouveaux habitants de la ZAC des Petites Haies à qui je souhaite naturellement la bienvenue sur notre commune.

L'équipe municipale s'est remise au travail : nous attendons les résultats de l'étude de l'architecte retenu pour les travaux de la salle polyvalente et commençons l'exploration de quelques pistes concernant les travaux à prévoir pour la Mairie.

Pour ces deux projets, des arbitrages devront nécessairement être opérés en fonction des capacités financières de la commune et de l'impact de la baisse programmée des dotations de l'Etat.

Nous devrions les semaines à venir contractualiser le Plan Local de l'Habitat (PLH) avec Rennes Métropole.

Je souhaite mettre à l'honneur André Bloutin qui fut à la tête de l'association clayenne des anciens combattants et citoyens de la paix durant 25 ans (après avoir été trésorier de 1973 à 1991). Michel Péan a été élu nouveau président de la section lors de la dernière assemblée générale.

Je tiens également à remercier chaleureusement les nombreux bénévoles et membres des associations clayennes qui ont encore fait en 2015, la véritable démonstration de leur dynamisme incontestablement générateur de lien social entre nos citoyens.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne lecture de ce nouveau numéro de *Clayes de l'Info*.

Philippe SICOT

Le prochain numéro de Clayes de l'Info paraîtra fin avril, pour la période allant du 1^{er} mai au 15 juillet 2016.

Les articles devront nous parvenir avant le 1^{er} avril 2016.

Sommaire

Le mot du Maire page 2

Conseil municipal page 3

Vie communale page 5

Vie associative page 13

Directeur de publication
Philippe SICOT, Maire

Commission communication
Resp. : Claude FOUILLET
Membres : Laurence GUEGUEN,
Jean-Christophe MUSSETA

Crédit photos
Mairie de Clayes

Délibérations

Vous trouverez ci-dessous les principales délibérations du conseil municipal (novembre 2015 à janvier 2016).

L'intégralité des comptes-rendus de séances est disponible sur notre site www.clayes.fr.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION MULTISPORT

Le conseil municipal a approuvé la signature de la convention avec le club CMG sur Ille handball, dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires.

Cette convention prévoit la mise à disposition d'un animateur pour 35 séances de 1h45 et sera signée pour l'année scolaire 2015-2016.

La participation de la commune est fixée à 45€ par séance soit un total de 1 575,00 €.

CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES

Pour faire face à des travaux d'élagage occasionnels, la commune de Clayes a sollicité la commune de Pacé afin que cette dernière exécute ces travaux, grâce à la compétence d'un agent expérimenté dans l'utilisation d'une nacelle élévatrice.

Le conseil municipal a approuvé le projet de convention de prestation de services prévoyant la refacturation par la commune de Pacé des frais de main d'œuvre et de location de nacelle.

TARIFS 2016 LOCATION SALLES COMMUNALES

Le conseil municipal a reconduit pour 2016 les tarifs appliqués en 2015 concernant la location des salles :

SALLE POLYVALENTE				
<u>Petite salle</u>				
Caution = 500€				
	TARIF ÉTÉ		TARIF HIVER	
	Clayens	Extérieurs	Clayens	Extérieurs
Vin d'honneur	40 €	60 €	70€	100 €
Journée	147 €	221 €	192 €	306 €
Journée suivante	101 €	152 €	143 €	228 €
<u>Grande salle</u>				
Caution = 700€				
	TARIF ÉTÉ		TARIF HIVER	
	Clayens	Extérieurs	Clayens	Extérieurs
Vin d'honneur	60 €	80 €	100€	130 €
Journée	244 €	305 €	335 €	444 €
Journée suivante	141 €	176 €	225 €	298 €
SALLE DES ASSOCIATIONS				
Caution = 600€				
	TARIF ÉTÉ		TARIF HIVER	
	Clayens	Extérieurs	Clayens	Extérieurs
Vin d'honneur	60 €	90 €	80€	110 €
Journée	162 €	242 €	193 €	290 €
½ journée (4h)	82 €	122 €	97 €	146 €

PARTICIPATION COMICE AGRICOLE 2016

Le conseil municipal a émis un avis favorable au versement de la participation de la commune de Clayes au comice agricole pour l'année 2016. Elle représente 0.60 € par habitant soit un total de 436,80 €. Le comice 2016 se tiendra les 3 et 4 septembre sur la commune de Talensac.

CONVENTION POUR LE CLASSEMENT DES ARCHIVES COMMUNALES

Afin de poursuivre le classement déjà effectué, l'intervention d'un archiviste départemental pour le classement des archives municipales est prévue au premier semestre 2016 pour une durée de cinq jours.

L'archiviste est chargé d'assurer le tri, le classement, l'inventaire des archives vivantes et intermédiaires de la commune et la rédaction des procès-verbaux d'élimination.

La commune remboursera au Département la rémunération de l'archiviste pour un coût journalier de 167 € ainsi que les frais de transports et le remboursement des fournitures de conservation.

TARIFS MÉDIATHÈQUE 2016

Le conseil municipal a approuvé les tarifs proposés pour 2016 par la commission lecture publique du Syrenor :

- Individuel : 7,00 €
- Famille : 11,90 €
- Jeunes (-18 ans), Étudiants (- 25 ans), demandeurs d'emploi, nouveaux habitants, titulaires de la carte *Sortir !*: gratuit
- Remplacement de la carte (perte) : 3,00 €

État Civil 2015



NAISSANCES

PORIEL Lily	17/01/2015	LE BAYON Maya	16/04/2015
FERRE MENGUE Gabriel	28/04/2015	JEHANNEUF Paul	20/05/2015
TOURÉ Fodé	02/06/2015	TAPHALÉCHAS Tim	21/06/2015
CARRÉ Valentine	18/07/2015	BAYRAM FÉVRIER Lisa	02/08/2015
BERNARD Malo	14/10/2015	ALY Johann-Wesley	30/12/2015

MARIAGES

MARAIS Jean-Philippe & CHAPON Nathalie	16/05/2015
LEMENICIER Rémi & JUANCHICH Angélique	12/06/2015
MENEUX Mickaël & XAVIER Maïna	25/07/2015

Elections régionales

Résultats des élections régionales des 6 et 13 décembre 2015 à Clayes :

1er tour		
Inscrits		512
Votants		300
Exprimés		282
Liste Jean-Yves LE DRIAN	128 voix	45,39 %
Liste Gilles PENNELLE	47 voix	16,67 %
Liste René LOUAIL	31 voix	10,99%
Liste Marc LE FUR	24 voix	8,51 %

2ème tour		
Inscrits		512
Votants		342
Exprimés		322
Liste Jean-Yves LE DRIAN	218 voix	67,70 %
Liste Gilles PENNELLE	53 voix	16,46 %
Liste Marc LE FUR	51 voix	15,84 %

puis liste COMPAIN (15 voix - 5,32 %), liste TROADEC (12 voix - 4,26 %), liste FOUCHER (10 voix - 3,55 %), liste HAMON (6 voix - 2,13 %), liste GOURVENNEC (5 voix - 1,77 %), liste DELEON (3 voix - 1,06 %), liste ROBUN (1 voix - 0,35 %)

Bénévoles

En ce début d'année 2016, l'équipe municipale souhaite remercier dans ce numéro du Claves de l'Info les bénévoles qui interviennent sur la commune tout au long de l'année :



← les piégeurs de ragondins et chasseurs de corbeaux, réunis autour de Jean-Paul Noury.

l'équipe d'artificiers, menée par Vincent Tuloup, qui intervient chaque année lors du traditionnel feu d'artifice du 13 juillet. →



• les neuf bénévoles de la médiathèque parmi lesquelles Marie-Yvonne Bourget et Nathalie Gaillard qui rejoignent l'équipe en ce début d'année. Annette Lancelot, bénévole depuis 10 ans a par ailleurs été honorée lors de la cérémonie des vœux du 9 janvier dernier.

Incivilités

Malgré nos différentes alertes, diverses incivilités persistent sur le territoire communal.

Voici les plus couramment relevés :

- **Dépot sauvage d'ordures** : à proximité du terrain de foot ou au pied des containers à verre.
- **Haies sur l'espace public** : il appartient à chaque habitant d'entretenir les haies bordant leur jardin et de veiller à ce qu'elles ne débordent pas sur l'espace public.
- **Brûlage de déchets verts** : cette pratique est interdite, par arrêté préfectoral et peut entraîner une contravention de 450 €.
- **Vol de fleurs** : plusieurs personnes nous ont signalé des vols de fleurs dans l'enceinte du cimetière. Nous remercions l'ensemble des habitants de bien vouloir respecter ce lieu.
- **Entretien de terrains** : différents terrains et champs sont laissés dans un état proche de l'abandon et les plantes sauvages (chardons, saules ...) se multiplient.



Par ailleurs, une vitesse excessive est régulièrement constatée pour les véhicules circulant dans le bourg, dans les entrées de lotissements et sur la route de Terseul. Il est rappelé à chacun la nécessité de respecter les limitations de vitesse, pour la sécurité de tous.

Frelons asiatiques

Fin d'année 2015 un nid de frelons asiatiques a été identifié sur la commune.

Pour lutter contre cette espèce et protéger les abeilles, il est demandé à tous les détenteurs de ruches, de bien vouloir se faire connaître en Mairie afin de procéder en avril au piégeage des frelons.

Une préparation, bière brune, vin blanc, sirop acidulé, fabriquée par vos soins sera à verser dans un piège que la mairie vous fournira gratuitement.

Information complémentaires : www.fgdon35.fr
(rubrique frelons asiatiques)



Assainissement

Le 1^{er} janvier 2015, Rennes Métropole a pris la compétence assainissement qui était auparavant communale.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la société SAUR intervient sur la commune pour le compte de Rennes Métropole.

En cas d'urgence ou de dysfonctionnement des ouvrages d'assainissement (bouchage de réseaux, débordement sur la voirie, odeurs ...), vous pouvez contacter la SAUR au 02 78 51 80 09.

Pour toute question sur le service public d'assainissement, vous pouvez contacter la Direction de l'Assainissement de Rennes Métropole au 02 23 62 24 10 ou par mail dra@rennesmetropole.fr.

Composteurs

Depuis l'automne dernier, des composteurs en plastique de 300 litres sont disponibles gratuitement sur inscription préalable, soit en ligne sur le site internet de Rennes Métropole (composteurs.rennesmetropole.fr) soit auprès du numéro vert **0 800 01 14 31**.

Les composteurs seront à retirer ensuite sur l'une des 5 plateformes de déchets verts gérées par Rennes Métropole (Le Rheu, L'Hermitage, **Clayes**, Saint-Sulpice-la-Forêt et Brécé)



Télévision numérique



TOUS
À LA TNT HAUTE DÉFINITION

LE 5 AVRIL 2016

Le 5 avril 2016, nous passons à la TNT Haute Définition : Êtes-vous prêt ?

L'évolution de la norme de diffusion de la TNT aura lieu dans la nuit du 4 au 5 avril prochain. Si vous recevez la télévision par une antenne râteau, vérifiez que votre équipement est bien compatible TNT HD. Sinon, vous risquez de perdre la réception des chaînes après le 5 avril.

Vérifiez sans attendre, et équipez-vous d'un adaptateur TNT HD le cas échéant !

Toutes les infos sur www.recevoirlatnt.fr ou au 09 70 818 818 (prix d'un appel local)

Ecole

Afin d'organiser la rentrée scolaire 2016-2017, il est demandé aux parents des enfants nés en 2013 et qui feront leur rentrée en septembre 2016, d'effectuer dès que possible l'inscription en Mairie, en présentant le livret de famille, un justificatif de domicile et la carte d'identité de chacun des parents.

les Temps d'activités périscolaires

Quatre intervenants réguliers encadrent les TAP proposés par la commune tous les vendredis après-midi de 14h à 16h. Voici quelques une des activités proposées entre novembre et janvier :

- Petite et moyenne sections (Monique Aubry) : sieste et histoires
- Moyenne, grande section et CP (Martine Guillard) : activités manuelles (confection d'un herbier), cuisine (gâteau, brochette de bonbons de Noël), parcours de motricité, danse ...
- CP, CE1 et CE2 (Adrien Letertre) : multisports (hockey, initiation à l'athlétisme, jeux d'opposition, basket)
- CE2, CM1 et CM2 (Lou Renault) : activités sportives (handball, basket), jeux coopératifs, activités culturelles autour de la lecture, jeux de construction ...

Le 18 décembre les enfants de moyenne section au CP ont été accueillis à la médiathèque par Gisèle Tétard et Marie-Yvonne Bourget pour découvrir des histoires sur le thème de Noël.



les services périscolaires

La mise en place des services périscolaires (garderie, restauration scolaire, TAP) est une compétence facultative et ne fait pas partie des compétences obligatoires, ni des compétences optionnelles des communes.

Cependant, comme nombre de collectivités, la commune de Clayes propose ces services à ses habitants.

Ce dossier de 2 pages vous présente leur organisation et les agents qui en ont la charge.

LA GARDERIE

La garderie municipale de Clayes est ouverte sur le temps d'accueil du matin avant la classe et le soir immédiatement après la classe.

- **le matin : 7h30 à 8h20**

Christiane Meneux assure l'accueil du matin ; des temps de loisirs et de détente sont proposés pour un début de journée en douceur.

- **le soir : 16h10 à 18h45**

Martine Guillard et **Lou Renault** sont en charge de l'accueil du soir. Elles proposent des activités manuelles, du temps de lecture et offrent la possibilité aux enfants de découvrir différents jeux (jeux de cartes, de plateau...). Des dînettes, jeux de construction, poupées sont également à disposition des enfants.



LA CANTINE SCOLAIRE

La cantine scolaire de Clayes accueille du lundi au vendredi 65 enfants en moyenne.



Les repas cuisinés par la société Resteco (cuisine centrale basée à Bréal-sous-Montfort) sont ensuite préparés par Christiane Meneux.

Durant le temps du repas, de 12h15 à 13h15, trois agents sont chargés d'organiser le service et d'aider les enfants à se restaurer dans de bonnes conditions.

De la fin du repas (13h15) à la reprise de l'école (14h), le groupe se retrouve dans la cour de l'école. Les enfants les plus jeunes partent dès 13h20 à la sieste, sous la responsabilité de **Monique Aubry**.

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

En place depuis la rentrée scolaire de septembre 2014 (réforme des rythmes scolaires), les TAP sont pris en charge par la commune afin de proposer aux enfants des activités ludiques, culturelles, sportives ...

Trois agents communaux (Martine Guillard, Monique Aubry et Lou Renault) ainsi qu'un animateur mis à disposition par l'association sportive CMG sur Ille Handball (Adrien Letertre), encadrent ces TAP.

En 2014, la commission des affaires scolaires, l'équipe enseignante et les représentants des parents d'élèves ont conjointement fait le choix de regrouper les TAP sur la demi-journée du vendredi après-midi (de 14h à 16h).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

• Garderie

L'inscription à la garderie s'effectue sur les listes affichées à l'entrée de l'école, soit de manière quotidienne, soit pour l'année.

• Cantine

L'inscription effectuée en début d'année est valable pour toute l'année, si les enfants mangent quotidiennement à la cantine. En cas de désinscription ou pour une inscription occasionnelle, vous devez prévenir en téléphonant à la cantine au plus tard la veille du repas avant 10h.

Dans les deux cas, le numéro de téléphone est le **02 99 06 17 49** (un répondeur, consulté quotidiennement, peut prendre votre message).

• TAP

L'organisation des TAP s'effectue par période de 7 semaines, c'est à dire le temps scolaire entre 2 périodes de vacances. Une fiche d'inscription est remise à chaque enfant dans le cahier de liaison de l'école et doit être retournée à la cantine ou à la garderie.

Toute désinscription doit être signalée au moins 24h à l'avance, auprès de l'accueil de la mairie.



TARIFICATION

Depuis la rentrée de septembre 2013, la tarification des services périscolaires s'effectue selon le quotient familial. Chaque foyer doit fournir à la mairie, avant le 30 septembre de l'année scolaire, son justificatif disponible auprès de la CAF.

Les six tarifs appliqués aux familles selon la tranche dans laquelle elles se trouvent, sont votés chaque année par le conseil municipal (ex : tarifs de la cantine 2015-2016 : de 2,80 à 4,20 € selon le QF).

Cette prise en charge par les familles ne couvre pas 100 % du coût total des services périscolaires. Ainsi, pour la cantine, le coût moyen d'un repas sur l'année scolaire 2014-2015 était de 5,76 € ; le reste à charge pour la commune sur l'ensemble de l'année scolaire (après participation des familles) était de 14 815 €, soit 1,87 € par repas en moyenne.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Une facture est éditée tous les mois, basée sur la consommation du mois. Il s'agit d'une facture unique pour les 3 services.

Le paiement s'effectue auprès de la trésorerie de Montfort-sur-Meu ; le prélèvement automatique peut également être mis en place. Dans ce cas, vous devez remplir une autorisation de prélèvement en Mairie et fournir un relevé d'identité bancaire.



Centre de loisirs

Dans le cadre de notre thème « L'Art sous toutes ses formes », les projets du mercredi sont centrés sur la créativité et les activités d'expression.

Des ateliers de sketches, des chorégraphies ainsi que l'écriture de chansons permettent aux enfants de développer leur imaginaire.

Un atelier origami est aussi proposé toute l'année, il servira de support aux animateurs pour recueillir les idées des enfants et pouvoir les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets. Aussi, leur participation sera valorisée par la décoration des lieux d'activités, au travers de la découverte et de l'utilisation de différentes techniques de dessin et de couleurs, sur des supports variés.



Lors des vacances d'hiver, nous inviterons les enfants à découvrir l'Asie et sa culture. Ils pourront participer à des ateliers de calligraphie, de musique et de danse, de théâtre, de relaxation et de création culinaire.



Une sortie à Breteil sera organisée au cours d'une journée intercentre, qui sera encore une fois marquée par des échanges riches et des activités variées (ateliers créatifs et grand jeu coopératif).

Pour nos activités peinture, nous avons besoin de vieux tee-shirts et chemises, alors à vos armoires ! Merci de nous déposer vos trouvailles au centre de loisirs le mercredi.

L'équipe du mercredi : **Lou et Elodie**, que vous pouvez venir rencontrer sur le temps d'accueil-parents du mercredi soir.

Infos pratiques

Le mercredi : les enfants sont pris en charge par les animateurs à la sortie de l'école (12h) jusqu'à 18h30.

Vacances : ouverture de 8h à 18h30, des bulletins d'inscriptions sont distribués dans les classes et disponibles au centre de loisirs les jours d'ouverture.

Comment faire pour inscrire vos enfants ?

- Remplir un dossier à retirer au centre de loisirs ou en Mairie (fournir une photocopie des vaccins Dt polio+ attestation de quotient familial)
- Remplir chaque mois une fiche pour les mercredis
- Par téléphone ou par mail : pour toute inscription ponctuelle, prévenir Hélène pour la prise en charge des repas (la facturation est différente de celle de l'école)



Vous trouverez aussi toutes ces informations sur le site internet de la commune.

Contact : Hélène MAHE (directrice) 07.61.26.67.43 / helene.mahe@francasbzh.fr.

Médiathèque

CAFÉ MUSICAL : samedi 5 mars 2016 à Clayes

Le réseau Lecture publique des médiathèques du Syrenor propose le samedi matin une animation itinérante dans les 6 médiathèques du réseau.

La séance clayenne aura lieu le samedi 5 mars à 11h à la salle des associations.



« De l'époque médiévale au siècle des Lumières : petit abécédaire musical par l'écoute »

Par l'écoute de morceaux choisis, mais aussi d'anecdotes historiques, Claude Hamon propose de (re)découvrir la musique médiévale et baroque au travers d'un instrument emblématique : la flûte à bec. Une découverte esthétique, sensorielle et gourmande pour affiner ses sens !

Ce sera l'occasion lors de cet échange du Café musical d'entendre et de voir toutes sortes de flûtes à bec : flûtes à bec pythagoriciennes, flûtes à bec à tempérament mésotonique, flûtes à bec baroques.

Samedi 5 mars à 11h (durée 50mn), salle des associations (tout public, à partir de 8 ans).

Entrée gratuite, café-chouquettes offerts / réservation conseillée au 02 99 68 84 11 (réseau des médiathèques du Syrenor)

UN PRINTEMPS CONTÉ

En marge du Festival Mythos (15-24 avril 2016), dédié aux arts de la parole, le réseau des médiathèques du Syrenor proposera au printemps de nombreuses animations.

Programmation à découvrir prochainement sur le site des médiathèques :

www.mediatheques.syrenor.fr

Retour en images...



1

2

3

1. Commémoration (11/11/2015)

2. Cérémonie des vœux (09/01/2016)

3. Pierrick Lechaux, Marie-Christine Hirel et Régis Guillou (médillés du travail 2015) et Annette Lancelot (bénévole médiathèque depuis 10 ans) lors des vœux 2016



Pôle emploi

Depuis le 25 janvier 2016, les Pôles emploi de la région vous reçoivent uniquement sur rendez-vous les après-midis de 12h30 à 16h30, afin de vous permettre de rencontrer votre conseiller référent. Vous pouvez le solliciter par mail (son adresse mail est indiquée dans votre espace personnel).

Vous pouvez toujours être reçu sans rendez-vous pour des questions urgentes tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

Également dès fin janvier, l'inscription comme demandeur d'emploi se fera exclusivement par internet sur www.pole-emploi.fr

Pôle emploi propose pour celles et ceux qui le souhaitent des rendez-vous l'après-midi pour réaliser ces démarches.

Enfin, à compter du 7 mars vous pourrez également télécharger votre demande d'allocation d'assurance chômage sur ce même site.



Espace Emploi propose son « Café Conseil » pour favoriser la rencontre entre employeurs et demandeurs d'emploi

Espace Emploi est une association qui intervient pour les 8 communes du Syrenor qui propose ses services aux entreprises et aux demandeurs d'emploi.

Le jeudi 24 mars 2016, elle organisera son 7ème « Café Conseil » à Clayes (salle polyvalente).

Que vous soyez employeur ou en recherche d'emploi ce « Café Conseil » vous concerne !

L'objectif est de proposer à des employeurs du territoire de rencontrer, dans le cadre d'entretiens conseils, des personnes en recherche d'emploi qui sont ciblées en fonction des profils de postes susceptibles d'intéresser les recruteurs. Il n'y a pas d'enjeu direct d'embauche lors de ces entretiens.

En effet, nous sommes sur du conseil (sur la présentation, le CV, la découverte d'une entreprise...) même si cela permet à ce que ces rencontres puissent être des préalables à des recrutements futurs.

Une dizaine d'entreprises, de différents secteurs d'activité, seront présentes et chacune pourra rencontrer 4 ou 5 personnes en recherche d'emploi.

L'organisation de précédents « Cafés Conseils » s'est montrée très encourageante et a toujours été suivie d'effets bénéfiques et immédiats (recrutements, redynamisation dans une recherche d'emploi, validation d'un projet...).

De plus, ces rencontres sont autant utiles aux candidats à l'emploi qu'aux entreprises.

Pour participer au prochain « Café Conseil » contactez l'association au 02.99.60.14.55.

L'équipe d'Espace Emploi est également à disposition de tous les Clayens et employeurs de la commune pour informations et accompagnements liés aux recrutements.



AS Clayes (foot)

Le club termine la première partie du championnat à la cinquième place de son groupe et accède à la seconde phase du championnat de D4 et ce malgré plusieurs blessés jusqu'à la fin de saison.

Prochains matchs à Clayes :

- 31/01 contre St Maugan (15h)
- 28/02 contre Montfort / Iffendic (15h30)
- 20/03 contre St Pern / Landujan (15h30)

Deux dates importantes en 2016 :

- jeudi 5 Mai : tournoi de l'Ascension
 - samedi 4 Juin : les 40 ans du club
- (le programme de cette journée vous sera communiqué dans le prochain Clayes de l'Info)



Associations des pêcheurs

Comme envisagé dans le dernier Clayes de l'Info, l'association des pêcheurs a procédé courant novembre à un rempoissonnement : brochets de toutes tailles, tanches et gardons ont été lâchés dans l'étang communal.

Le lâcher de truites annuel aura lieu le 17 avril 2016 et l'ouverture de la pêche dans l'étang le lendemain.

Les cartes journalières (5 €) et annuelles (30 €) pourront être achetées auprès des membres de l'association (dès le jour du lâcher) ou en Mairie.



Breizh Clayes Poker

Le Breizh Clayes Poker a offert à ses adhérents le 23 décembre un petit repas pour clôturer la saison.

Nous sommes repartis pour un nouveau championnat. Les tournois se déroulent les jeudis soir à 19h45.

Le club prépare également un deepstack (tournoi sur 2 jours avec une centaine de joueurs). Il se déroulera les 23 et 24 avril.

Contact : www.breizhclayespoker.fr



Tennis de table

Suite à une montée en D3 la saison passée, l'équipe de tennis de table de Clayes a réussi son maintien à l'issue de la première phase du championnat.



Lors de la seconde phase, le même objectif est visé ; nous invitons les Clayens à venir soutenir leur équipe

lors des matchs à domicile :

- le 19 février contre Montauban
- le 11 mars contre La Chapelle-des-Fougeretz
- le 1^{er} Avril contre Brécé.

Les amis de Martin

L'association Les Amis de Martin organise un week-end théâtre au profit de Martin, le samedi 19 mars à 20h30 et le dimanche 20 mars à 15 h, à la salle polyvalente de Clayes.

La pièce intitulée *Le Repos du guerrier* est une comédie de Germaine Planson.

L'action se passe dans une auberge où la vie de Pierre et de Gisèle, patrons de l'auberge, est chamboulée par l'arrivée d'une tempête de neige... et de clients plus farfelus les uns que les autres. Tous les ingrédients sont réunis dans cette comédie pour faire rire.



Les recettes contribueront à financer les besoins quotidiens liés à la situation de handicap de Martin tout au long de l'année.

Réservations : 02 99 07 14 27 ou 02 99 85 36 06

Le temps de vivre

L'assemblée générale du Temps de vivre aura lieu mardi 2 février à 16h30, salle des associations. Toutes les personnes retraitées de la commune y sont invitées (activités de 14h à 16h30).

Adhésion : 15€ par personne pour l'année 2016. (inscription et règlement avant l'assemblée).

Amicale des parents d'élèves

L'APE organisait le 11 décembre dernier son 2ème marché de Noël. Trente et un exposants étaient présents mais l'évènement fut l'installation d'un manège (voir photo en couverture du Clayes de l'Info), une première sur la commune depuis les années 1950 !

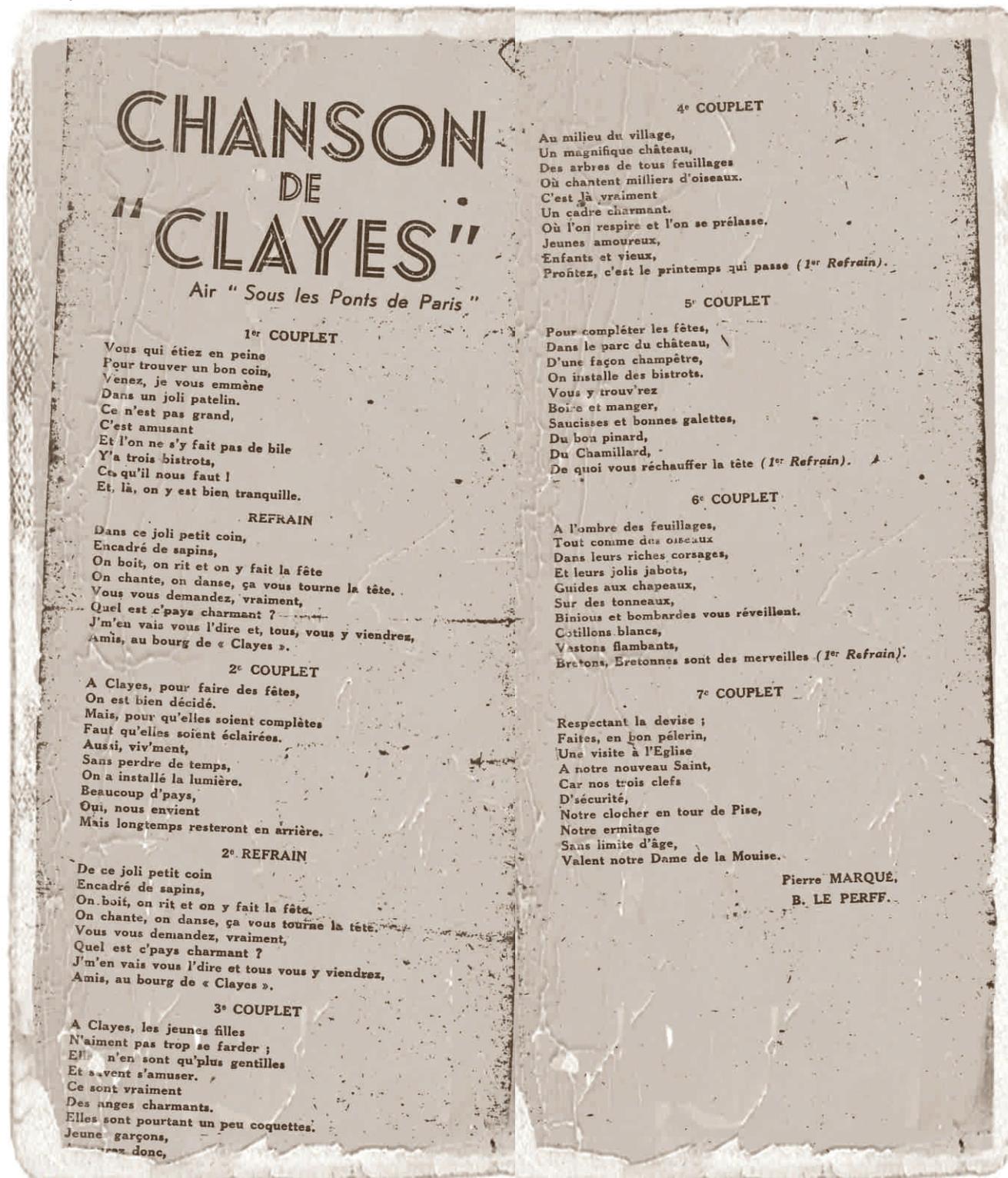


Un peu d'histoire...

C'est à la suite d'un échange avec Albert Benoist lors de la dernière commémoration du 11 novembre qu'est venue l'idée de cette rubrique.

Monsieur Benoist nous a remis le texte d'une chanson signée Pierre Marqué et B. Le Perff, chantée sur l'air de *Sous les ponts de Paris*.

Si vous aussi avez des archives concernant la commune (photos, chansons, films ...), n'hésitez pas à nous en faire part.





CAFE MUSICAL *baroque*

Un samedi matin, de 11h à 12h
pour une découverte sensorielle et gourmande.

Gratuit, réservation conseillée.



16.01 | SAINT GILLES
30.01 | MONTGERMONT
05.03 | CLAYES
12.03 | LA CHAPELLE DES FOUGERETZ
21.05 | PARTHENAY DE BRETAGNE
04.06 | GEVEZE

Réseau des Médiathèques Syrenor

SYNDICAT DE RECHERCHE ET D'ÉTUDES
DU NORD-OUEST DE RENNES
Syrenor
Réseau Médiathèques

www.mediathèques.syrenor.fr / 02.99.68.84.11 / mediathèques@syrenor.fr